

**ORDRE DU JOUR**

**30 octobre 2017 09:00 (heure normale de l’est)**

**Conseil d’administration – conférence téléphonique**

**Instructions de téléconférence de numérotation :**

Veuillez communiquer avec 1-888-333-7962

Entrez dans le Code de conférence 7263368

Indiquer votre nom à l’invite de commandes.

1. approuver l’ordre du jour

2. approbation de juin 2017 de réunion du Conseil

3. mise à jour du trésorier

4. règlements (Bylaws) (point permanent jusqu'à l’achèvement – aucun rapport)

5. Interjurisdiction practice (point permanent – aucun rapport)

6. propositions de modification du tracé des élections et l’Assemblée générale annuelle (voir contexte – attaché à cet ordre du jour)

7. proposition de nommer trésorier intérimaire (voir fond attaché à cet ordre du jour)

8. a approuvé les programmes – discussion (voir fond attaché à cet ordre du jour)

9. autres / New Business

10. prochaine réunion

11. ajournement

**Fond pour le 30 octobreth 2017 réunion du CCORTS**

Point #6 – modification du tracé des Elections et Assemblée générale annuelle.

Élections pour CCORTS ont à ce jour a eu lieu à l’automne et est facilitée par une juridiction volontaire. Il est proposé de transférer le calendrier des élections au printemps dans l’ordre aligner la confirmation de l’exécutif à l’Assemblée générale annuelle qui aura lieu en juin.

Le calendrier proposé du comprendrait :

       Appel de candidatures en octobre

       Avis officiel de l’élection en février

       Élections en mai

       Assemblée générale annuelle en juin (il s’agit de CCORTS annuelle réunion Face à Face)

Point #7 - désignation du trésorier intérimaire en attendant l’élection du printemps

Motion : Nommer Ryan Labatt trésorier intérimaire en attendant l’élection.

Point #8 – approuvé - programmes de Discussion

L’apparition de nouveaux programmes de formation de travail social qui n’ont pas été accrédités par CASWE ou CSWE mériter d’être discuter par les régulateurs pour la profession de travail social au Canada. Questions: quel est le rôle des organismes de réglementation en reconnaissance de diplômes, approuvées par les autres voies (exemples : collèges, programmes autochtones, programmes à Distance) ? Quel est le rôle de CCORTS comme un réseau d’organismes de réglementation, par rapport à cette question ?